

Les bijoux de la discorde

Elle attendait sur le quai. Elle repensait aux derniers jours passés avec celles qu'elle avait considérées comme ses amies. Un malaise persistait en elle. Ses pensées furent interrompues par l'arrivée du train. La porte s'ouvrit, elle mit un pied sur la première marche, leva la tête et s'arrêta brusquement. Solange, partie rapidement du gîte tout à l'heure, se tenait debout devant elle dans le couloir, un sourire aux lèvres ou plutôt un rictus. Marie, en posant sa valise sur le sol, agita frénétiquement ses bracelets multicolores qui pendaient à ses bras.

Elle joua la surprise, mais au fond d'elle, elle s'attendait à la revoir cette compagne d'une nuit, son ancienne camarade de classe devenue une femme orgueilleuse à ses yeux : de par son aura, elle dominait désormais le groupe et harcelait l'autre jusqu'à ce que son innocente victime succombe à sa proie. Au petit matin, vers 06h, honteuse de sa lâcheté, Marie s'était dépêchée de retrouver les autres et de faire comme si rien ne s'était passé, mais au lieu des visages amicaux et rieurs, elle découvrit des masques froids et tristes. Un drame était arrivé plus tôt : le labrador de la maison avait rapporté un chausson dans la cuisine et, comme il ne cessait de japper, sa patronne, Louise, l'avait suivi vers l'étang, au bas de la propriété, où elle elle avait aperçu un corps flottant dans l'eau. Elle avait nagé jusqu'à lui et avait réussi à le ramener sur la berge. C'est là qu'elle avait reconnu son amie Suzon, morte noyée.

Les quatre occupantes du gîte furent bientôt interrogées par les enquêteurs sur leur emploi du temps et leurs liens avec la victime. Très vite, le médecin légiste certifia que la mort n'était pas due à la noyade, mais au coup de poignard violent porté au coeur de la victime. L'assassin, après son geste fatal, avait porté ou tiré le corps dans l'herbe, puis l'avait jeté dans l'eau, un sac poubelle autour de la tête pour l'asphyxier. Evidemment, l'eau ne permettrait pas de retrouver de quelconques empreintes, l'enquête s'avérait donc difficile. Qui avait donc pu haïr autant Suzon pour vouloir la tuer aussi sauvagement ? Un différend amoureux ? Une histoire de dette ? Un trafic de drogue ? La Capitaine de Gendarmerie de Lannion tournait toutes ces questions dans sa tête mais, pour l'instant, aucun indice n'apportait d'éclairage sur la cause de la mort.

Le week end avait pourtant démarré sous d'heureux auspices pour les cinq amies, pas de pluie sur cette Côte de Granit Rose, des températures agréables en ce mois de mai et des copines d'école heureuses de se retrouver entre filles, comme chaque année depuis cinq ans. Cette fois-ci, c'était Louise qui avait tout organisé : elle avait loué un grand gîte non loin d'un étang poissonneux, prévu les courses et les repas, réservé les vélos bien

gonflés et même répété des morceaux de musique sur sa guitare, bref, tout était prêt pour passer un superbe moment de camaraderie. Elle avait aussi retrouvé de vieilles photos de leurs années scolaires, des sorties pédagogiques aux photos rituelles des classes en passant par les soirées un peu déjantées : elle les avait toutes accrochées sur un fil à linge dehors au soleil.

Les cinq filles, « le Club des Cinq » comme elles s'appelaient entre elles, se connaissaient en effet depuis leur première année de lycée et leur amitié avait plus ou moins perduré, en dépit du choix des options et des différents lieux d'étude. Elles aimaient à se retrouver tous les cinq, sans leurs partenaires désormais, une fois pour fêter la nouvelle année et l'autre fois pour un week end en mai ou juin. Les années défilaient mais le club existait toujours, il semblait indestructible. La Capitaine de Gendarmerie, Sandrine Mercier les prit à part, une par une, et brossa très vite le portrait de ces copines, amies certes, mais un peu jalouses des réussites des unes et des autres. Elle avait l'intuition que la camaraderie de façade cachait néanmoins quelques blessures.

Marie, interrogée la première, raconta son parcours professionnel sans faute pour arriver au métier de vétérinaire qu'elle exerçait à Nantes. Elle n'avait pas d'ennuis avec la victime, originaire de Brest comme elle. Cette nuit ? Elle l'avait passée avec Solange qu'elle avait quittée à 6h du matin pour regagner sa chambre. Elle n'avait rien entendu sauf l'abolement très bref du chien à un moment qu'elle ne pouvait préciser. Solange corrobora les dires de Marie quant à la nuit, mais ajouta qu'elle avait entendu des bruits de voix dans la maison quand le jour se levait et après le départ de Marie. Ses liens avec Suzon ? La même camaraderie que les autres, le plaisir de se retrouver ainsi deux fois par an en mettant de côté leur vie quotidienne. Solange était la seule à avoir un enfant qu'elle élevait seule en jonglant entre son métier d'ostéopathe et son fils. Heureusement que ses parents l'aidaient à gérer au mieux sa vie de famille ! La troisième copine, Aline, semblait la plus éprouvée par la disparition de Suzon, elle n'arrêtait pas de pleurer et ravivait avec tendresse des souvenirs de lycée. Elle était la seule à côtoyer régulièrement la victime car elles exerçaient dans le même hôpital, celui de Vannes, elle, infirmière au bloc opératoire et Suzon, cadre hospitalière. D'ailleurs, elles avaient discuté de la nouvelle organisation de l'hôpital jusqu'à 01h du matin, heure à laquelle elles étaient parties se coucher. Quant à la quatrième, Louise, organisatrice du week end, elle restait de marbre en racontant de nouveau le drame de ce matin avec son chien et la découverte de la pauvre Suzon dans l'étang. Professeur d'EPS dans un lycée de Brest, elle menait une vie tranquille avec son compagnon, professeur comme elle. Elle s'était couchée assez tôt hier soir car elle traînait un mauvais virus et ne s'était réveillée que vers 6h30 car son chien voulait sortir.

Voilà, se dit Sandrine Mercier, j'ai tous les éléments à ma disposition et je pense que l'une des quatre filles a menti et devait en vouloir terriblement à Suzon pour la tuer, mais qui est-ce ? La journée se passa en investigations diverses, les jeunes femmes n'ayant pas le droit de rentrer chez elles, elles s'occupèrent comme elle le purent, sans chercher d'empathie chez l'une ou l'autre soupçonnée de crime. Le Club des Cinq était mort désormais, finie la joyeuse bande de copines, place au chacun pour soi. Ce n'est que le lendemain que la Gendarmerie autorisa les jeunes femmes à regagner leurs pénates en restant, quand même, à la disposition de l'enquête. Restée seule au gîte, La Capitaine retourna dans les chambres, dans la cuisine, dans la salle de bain, elle inspecta de nouveau les abords du gîte jusqu'à l'étang à la recherche d'un petit indice, puis décrocha les photos du fil à linge et entreprit de les étudier minutieusement, assise dans le transat. Elle en saurait sans doute un peu plus sur ces amies de lycée. Ce qui la surprit tout de suite était que le Club des Cinq semblait avoir été le Club des Six pendant des années. Que s'était-il donc passé ? Qui était cette sixième copine, jolie blonde aux yeux verts, qui riait tout le temps sur les photos ? Fallait-il réinterroger les copines au risque d'alarmer la criminelle ? Sandrine Mercier allait plutôt se rendre à leur ancien lycée, peut-être certains professeurs pourraient-ils l'éclairer sur le passé !

Sous le visa de leur chef d'établissement, deux professeurs acceptèrent de discuter avec la Capitaine de Gendarmerie : effectivement, il y avait bien, au départ du Club, six copines qui s'étaient connues en classe de Seconde et s'étaient suivies jusqu'en Terminale. Très liées, elles s'entendaient à merveille et se retrouvaient souvent pour de nombreuses activités, mais un malheur était arrivé avant les épreuves du Bac : Jeanne (c'était son prénom) avait été retrouvée poignardée et noyée dans l'Elorn, un sac poubelle autour de la tête, mais l'enquête n'avait jamais trouvé le coupable. La Police avait invoqué une mauvaise rencontre et c'était tout. La Capitaine fit tout de suite le rapprochement avec le cas de Suzon, tuée puis asphyxiée dans l'eau. Les cinq copines, complètement dévastées par le drame, avaient continué, malgré tout, à rester unies jusqu'à aujourd'hui. Un des professeurs ajouta que les rumeurs de l'époque disaient que Jeanne aimait l'intimité des filles et que peut-être l'une d'entre elles lui en aurait voulu de quelque chose... Sandrine Mercier sortit du lycée convaincue du lien entre les deux noyades, mais comment l'expliquer ? Pour la Gendarme, l'une des cinq copines aurait assassiné la jeune lycéenne pour une histoire d'adultère et une autre, ayant soudainement compris la situation et le mobile du meurtre de Jeanne, aurait voulu des explications sur ce qui s'était passé à l'époque. La confrontation aurait alors dégénéré jusqu'à reproduire le même mode opératoire. Si pendant cinq ans, rien ne s'était passé au sein du groupe, c'est que la

vie avait coulé comme un long fleuve tranquille. Quel événement récent avait pu provoquer la colère assassine d'une jeune femme ? En regardant de nouveau les photos d'époque, Sandrine Mercier eut une intuition qu'elle devait suivre, au risque de se tromper, en faisant appel à son équipe qui perquisitionna les logements des quatre copines : la clé du mystère se trouvait bien dans l'un d'eux.

Voyageant côte à côte dans le train, Solange et Marie se turent un bon moment avant que l'une ne demanda à l'autre quand elle allait la dénoncer en avouant avoir menti aux Gendarmes sur les horaires de la nuit. L'autre répliqua que l'enquête aboutirait très vite à son arrestation et qu'elle ne dirait rien selon le pacte du Club des Cinq.

Trois jours plus tard, la Capitaine de Gendarmerie de Lannion fit face à l'assassin qui, de guerre lasse, avoua la confrontation avec Suzon, ce matin-là vers 04h : celle-ci avait compris qu'elle avait tué Jeanne cinq ans plus tôt à Brest, Jeanne, tellement attirante pour les garçons et filles qui la côtoyaient. Elle l'avait su en voyant qu'elle portait à ses poignets les cinq bracelets multicolores, symbole de réussite pour Jeanne qui ne s'en séparait jamais auparavant. Les photos retrouvées par Louise témoignaient de l'importance de ces bijoux pour la jeune fille et Suzon, en revoyant les photos, établit vite le lien entre les anciennes copines. Porter ces bracelets, même cinq ans après le drame, constituait pour Suzon une preuve irréfutable du rôle joué par Marie. Suzon voulait appeler la Police tout de suite, mais une brusque colère s'empara de la meurtrière de Jeanne. Elle prit un couteau de cuisine et frappa violemment sa délatrice au coeur avant de tirer son corps vers l'étang, de recouvrir sa tête d'un plastique pour l'asphyxier et de jeter son corps dans l'eau. Elle savait s'y prendre, il fallait agir vite comme il y a cinq ans. Les courants devaient le faire dériver de l'autre côté, mais le vent de la nuit avait ramené le corps près du rivage. Il était presque 4h du matin, Marie était descendue à la cuisine pour boire de l'eau et avait retrouvé Suzon qui n'arrivait pas à dormir après toutes ses déductions. Les deux amies n'avaient pas prévu de se rencontrer là dans cette cuisine à cette heure matinale. Marie reconnut aussi que Solange avait menti par amitié...

Sandrine Mercier avoua à Marie qu'elle aussi, durant l'interrogatoire au gîte, avait remarqué ses fameux bracelets, tellement étincelants sur les photos d'époque et retrouvés dans son appartement de Nantes avec une lettre déchirée mais explicite : « je te quitte Marie, je ne t'aime plus et je rejoins Jeanne, Adieu ! Humiliée et jalouse, Marie avait choisi de donner la mort à celle qu'elle aimait, plutôt que de la savoir dans les bras d'une autre.

La Capitaine avait vu juste, la jalousie ne rimait pas avec réussite...